



Le projet de la Finlande : Un pays totalement sans tabac

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 20 mai 2013

Bonjour,

Je ne comprends pas bien le projet de la Finlande pour 2040.

Cela veut-il dire qu'il ne sera plus possible d'y fumer en 2040 ?

Merci.

Réponse :

En renforçant sa législation anti-tabac, en interdisant aux moins de 18 ans de fumer, la Finlande poursuit de façon logique sa volonté d'arriver d'ici quelques décennies à ce que ce pays devienne un pays sans tabac. Déjà en février 2011, le porte-parole finlandais du ministère des Affaires sociales et de la santé, Kari Paaso, avait exprimé la volonté tout à fait révolutionnaire du gouvernement Finlandais d'une mise en place d'une interdiction totale du tabac.

Ce faisant, les autorités finlandaises évitent la prohibition dont on a connu les effets désastreux aux États-Unis pour l'alcool. Elles préparent, par contre, une diminution programmée de tout ce qui favorise aujourd'hui le maintien à haut niveau d'une pratique légale mais désastreuse en termes de santé publique. En pratiquant ainsi, les autorités finlandaises déclarent clairement la guerre au tabac, préparent l'opinion publique et rendent inaudibles les récriminations fondées, à tort, sur les libertés individuelles.

Dorénavant, chaque marche nouvelle franchie protégera un peu plus du tabagisme passif et permettra une régression un peu plus forte de l'accessibilité aux produits du tabac et de leur attractivité.

La première phase choisie était de rendre illégal l'achat ou la vente de tabac sur Internet, d'interdire la consommation de tabac dans les lieux fréquentés par les mineurs et de fumer dans les gradins de n'importe quel évènement public se déroulant à l'extérieur. La phase de 2012, quant à elle, rendait illégale la présentation de produits du tabac dans les magasins et l'étape suivante interdit la vente de cigarettes dans les distributeurs de vente automatique.

En ce sens, le rôle précurseur de la Finlande prépare une Europe ambitieuse dans ses politiques économiques et sociales.

Ce rôle initiateur avait d'ailleurs, en 2012, été souligné dans le rapport du parlementaire Yves Bur " [Propositions pour une nouvelle politique de lutte contre le tabac-](#)" à la demande du Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé en Février 2012.